



Conseil économique et social

Distr. générale
25 octobre 2010
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2011
31 janvier-9 février 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009
présentés, par l'intermédiaire du Secrétaire général,
par les organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31
du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Centro di Ricerca e Documentazione Febbraio 74.....	3
2. Conectas Direitos Humanos	4
3. Dominican Leadership Conference (Conférence des dirigeants dominicains)	6
4. Inter-American Parliamentary Group on Population and Development (Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement)	8
5. International Council for Research and Innovation in Building and Construction (Conseil international pour la recherche et l'innovation dans le secteur du Bâtiment)	9
6. International Council of Chemical Associations (Conseil international des Associations du secteur de la Chimie)	11
7. International Federation of Inspection Agencies (Fédération internationale des Agences d'Inspection)	12
8. International Organization of Supreme Audit Institutions (Organisation internationale des Institutions supérieures d'Audit)	13
9. International Young Catholic Students (Mouvement international des élèves et étudiants catholiques)	15



10. JMJ Children's Fund of Canada (Fonds canadien pour l'enfance des JMJ)	16
11. Kids First Fund (Fonds « Les enfants d'abord »)	18
12. Macedonian Center for International Cooperation (Centre macédonien pour la coopération internationale)	19
13. Network « Earth Village » (Réseau « Village mondial »)	21

1. Centro di Ricerca e Documentazione Febbraio 74

Statut général, 2002

I. Introduction

Le « Centro di Ricerca e Documentazione Febbraio 74 » vise à faire de la sociologie un instrument efficace au service de la compréhension des réalités humaines – afin de répondre aux nombreuses demandes d'information des responsables des politiques de développement et de la société dans son ensemble. Cette organisation opère dans 68 pays.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Cette organisation poursuit la mise en œuvre d'un programme lancé en 2000, et qui présente Rome comme une ville inscrite au programme des Nations Unies. Le programme italien en question a pour objectif des échanges de vues, la recherche de nouveaux concepts, la réflexion en général et une contribution aux programmes des Nations Unies: les échanges se font entre l'Organisation des Nations Unies et les nombreuses institutions sociales et culturelles de Rome, et bénéficient de la présence, dans la capitale italienne, de plusieurs institutions des Nations Unies, telles que l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM); y participent également des représentants des pouvoirs locaux et des universités. Le « Centro di Ricerca e Documentazione Febbraio 74 » a participé à une réunion du FIDA, à Rome, en décembre 2008.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation en question a participé au Forum mondial du G8 et de l'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), sur le thème « Éducation, recherche et innovation: un nouveau partenariat pour le développement durable » – forum qui s'est tenu à Trieste, en Italie, en mai 2007. Le « Centro di Ricerca e Documentazione Febbraio 74 » a également participé au Sommet de la Banque mondiale sur la nécessité d'un apprentissage de la bonne gouvernance, qui a eu lieu à Washington, en juin 2008, ainsi qu'à la Réunion du Groupe d'experts sur l'intégration sociale, organisé, à Helsinki, en juillet 2008, par la Finlande et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Par ailleurs, des représentants de l'organisation italienne en question ont pris part à des réunions de la Commission de la condition de la femme, en 2006, 2007 et 2008, ainsi qu'à des réunions de la Commission du développement social, en 2006 et 2008. Depuis la fin de l'année 2009, le « Centro di Ricerca e Documentazione Febbraio 74 » est l'une des ONG qui participent, en tant qu'observateurs, aux sessions annuelles du Conseil exécutif du Programme alimentaire mondial.

B. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

Le « Centro di Ricerca e Documentazione Febbraio 74 » a participé à plusieurs projets des Nations Unies – notamment le projet échelonné sur la période 2005-2008, basé au Cameroun, et relatif à l'exclusion sociale et à la pauvreté en zone rurale. L'organisation a également apporté une assistance technique à un projet de la FAO basé au Mozambique et échelonné sur la période 2004-2007; elle a également participé au Projet conjoint de la FAO et du gouvernement italien sur le développement durable dans l'État plurinational de Bolivie, à Fidji, au Guatemala, à Samoa, en République arabe syrienne et au Viet Nam – et ce, de 2004 à 2006. Le « Centro di Ricerca e Documentazione Febbraio 74 » collabore avec le système des Nations Unies depuis 1983, pour divers projets thématiques liés à ses propres programmes de recherche – notamment les questions de pauvreté et d'exclusion sociale.

C. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD)

Objectif 1. Collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et le FIDA afin d'améliorer les instruments d'analyse de la pauvreté et de l'appauvrissement.

Objectif 3. Contribution au processus de sensibilisation lors de réunions de la Commission de la condition de la femme

Objectif 7. Collaboration avec la FAO, dans le cadre de l'initiative pour une agriculture viable et le développement rural – notamment dans l'État plurinational de Bolivie, à Fidji, au Guatemala, à Samoa, en République arabe syrienne et au Viet Nam.

2. « Conectas Direitos Humanos »

Statut spécial, 2006

I. Introduction

« Conectas Human Rights » est une ONG internationale créée à São Paulo, au Brésil, en 2001, dans le but de promouvoir les droits de l'homme et l'état de droit – en particulier en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique.

Buts et objectifs de l'organisation

Les deux grands programmes de cette organisation concernent, d'une part, l'initiative baptisée « Global South » (Sud global) et, d'autre part, la justice.

Dans le cadre du programme « Sud global », l'organisation mène une action de recherche, de renforcement des capacités des défenseurs des droits de l'homme aux niveaux local et régional, de partage des connaissances entre universitaires, de promotion de la coopération Sud-Sud et d'alliances à ce niveau, et de préparation

des militants des droits de l'homme à des interactions avec les Nations Unies. Ce programme regroupe quatre projets: le « Colloque international des droits de l'homme », conférence annuelle (d'une durée d'une semaine) pour le renforcement des capacités et l'apprentissage entre pairs; une revue semestrielle intitulée « *Sur: International Journal on Human Rights* », et éditée en portugais, en anglais et en espagnol; le « Human Rights Fellowship Programme » (Programme de bourses pour les droits de l'homme), qui vise à renforcer la société civile dans les pays africains de langue portugaise; enfin, un projet axé sur la politique étrangère et les droits de l'homme, et visant à renforcer la protection des droits de l'homme au niveau international par un encouragement et une responsabilisation des ONG du Sud.

D'autre part, dans le cadre de son programme consacré à la justice, l'organisation « Conectas Direitos Humanos » a pour but de protéger, aux niveaux national et régional, les victimes de violations des droits de l'homme. Ce programme se compose de trois initiatives connexes: premièrement, le « Projet Artigo 1 », qui vise au règlement des conflits, par la possibilité de recours devant des tribunaux nationaux et internationaux en cas de violation globale des droits de l'homme; deuxièmement, l'« Instituto Pro Bono », qui propose des services juridiques gratuits aux ONG et aide les groupes les plus vulnérables à accéder au système judiciaire en cas de violation des droits de l'homme; enfin, un projet pilote, au Brésil, portant sur le droit des femmes noires à la santé : il s'agit de renforcer les capacités des femmes de couleur et de les responsabiliser afin qu'elles puissent défendre leurs droits – ce projet se déroule à São Paulo.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation « Conectas Direitos Humanos » a renforcé la collaboration des défenseurs des droits de l'homme et des intellectuels et universitaires des pays du Sud, et, d'autre part, la collaboration de ces catégories avec le système des Nations Unies. L'organisation s'est concentrée sur la formulation et la diffusion d'informations et de conclusions de travaux de recherche, sur le développement des activités de renforcement des capacités, et sur la mise en œuvre de réseaux et d'initiatives de défense des droits de l'homme liés au système des Nations Unies.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Lors de la période d'élaboration du présent rapport, la participation de cette organisation aux activités des Nations Unies a principalement consisté dans sa présence à neuf sessions du Conseil des droits de l'homme (de la quatrième à la douzième session). L'organisation a également participé au processus d'examen périodique universel, et à la trente-neuvième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

B. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

Depuis sa création, l'organisation « Conectas Direitos Humanos » a collaboré avec plusieurs organes des Nations Unies. De 2006 à 2009, cela a consisté à organiser des réunions avec des fonctionnaires et des rapporteurs spéciaux des Nations Unies et à y participer: a été organisée, par exemple, une réunion entre le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et des organisations de la société civile brésilienne – en mars 2006. D'autre part, l'organisation a rencontré le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, lors de la visite de ce dernier au Brésil. En outre, des représentants de l'organisation ont rencontré l'ancien et l'actuel Haut Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, également lors de leurs visites respectives au Brésil.

C. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD)

Lors de la période d'élaboration du présent rapport, l'organisation a conçu un nouveau numéro de la revue « *Sur: International Journal on Human Rights* » (« *Sur: Revue internationale sur les droits de l'homme* »), portant, d'une part, sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et les droits de l'homme, et, d'autre part, sur la responsabilité des entreprises en matière de droits de l'homme. Le programme judiciaire de l'organisation a également permis d'améliorer l'accès aux médicaments – en particulier les thérapies contre le sida.

3. Dominican Leadership Conference (Conférence des dirigeants dominicains)

Statut spécial, 2002

I. Introduction

« Dominican Leadership Conference » est un ensemble de réseaux qui s'adresse aux dirigeants élus des congrégations et provinces dominicaines des États-Unis d'Amérique. À l'heure actuelle, cette organisation est au service de 29 congrégations de sœurs dominicaines et de quatre provinces de frères dominicains, soit, au total, 6 000 hommes et femmes sur le territoire américain. Il faut noter en outre que des confréries de l'organisation opèrent dans plus de 120 pays à travers le monde.

Buts et objectifs de l'organisation

Il s'agit d'un groupe de défense des droits de l'homme, qui initie les populations aux droits dont elles jouissent, qui en renforce la jouissance par tous les moyens possibles et combat les systèmes et structures coupables de violations des droits de l'homme.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont présenté les travaux des Nations Unies à de nombreux groupes dominicains, dans l'ensemble des États-Unis. En outre, l'organisation a participé à une réunion de la Commission internationale dominicaine pour la justice et la paix, qui s'est tenue à Rome, en 2007 (sur le thème « La justice, la paix et l'amour de la Création »).

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Lors de la période d'élaboration du présent rapport, l'organisation a participé de manière active à toutes les sessions de la Commission du développement social, de la Commission du développement durable et de la Commission de la condition de la femme. Elle a également pris une part active aux travaux du Comité des ONG pour le développement social, et collaboré avec d'autres ONG en vue de planifier le Forum du Comité des ONG sur la société civile. Enfin, l'organisation a également participé de manière active au Comité des ONG sur la condition de la femme, à son groupe de travail sur les jeunes filles, au Comité des ONG sur le développement durable et au Comité des ONG sur le financement du développement.

B. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont participé à des séances d'information et des ateliers hebdomadaires proposés par le Département de l'information publique; l'organisation a ensuite publié ces informations dans sa lettre et sur son site en ligne. Des représentants de l'organisation ont également pris part aux cinquante-neuvième et soixante-deuxième conférences annuelles du Département de l'information publique et des ONG qui y sont liées; ils ont également été en relation avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme pour fournir des porte-parole de la communication dominicaine. Par ailleurs, l'organisation participe tous les ans à la manifestation intitulée « Résister à la pauvreté », dans le cadre de la Campagne du Millénaire; et elle est membre, également, du Groupe de travail sur les jeunes filles/Comité des ONG au sein de l'UNICEF (le Fonds des Nations Unies pour l'enfance).

C. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement »

Lors de la période d'élaboration du présent rapport, des exposés sur les Objectifs du Millénaire pour le développement ont été présentés à plusieurs congrégations féminines, dans l'ensemble des États-Unis.

4. Inter-American Parliamentary Group on Population and Development (Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement)

Statut spécial, 1998

I. Introduction

« Inter-American Parliamentary Group on Population and Development » (Le Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement) est une ONG internationale qui fait office de « centrale d'information » depuis 1983. Son objectif est de promouvoir, au niveau parlementaire, un dialogue ouvert sur les questions de population et de développement, ainsi que les échanges d'expériences et le partage des enseignements tirés de ces premières expériences.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Les principaux objectifs de cette organisation sont d'encourager un dialogue ouvert sur les questions de population et de développement, de promouvoir la collaboration et les alliances des parlementaires membres de l'organisation, ainsi que de responsabiliser et de soutenir les législateurs de tous les pays du continent américain, afin qu'ils puissent travailler ensemble à la promotion de législations et de politiques relatives à la population et au développement. Les principaux secteurs d'intervention de cette organisation sont la santé sexuelle et procréative et les droits y afférents, les violences dirigées contre un sexe en particulier, le sida, l'adolescence et la jeunesse en général, la traite des êtres humains (et notamment de femmes et d'enfants), la discrimination et, enfin, les migrations.

B. Changements majeurs intervenus dans l'organisation

De nouvelles structures de gouvernance ont été mises en place en 2006 – notamment un nouveau conseil chargé d'élire les sept membres du Conseil de direction. D'autre part, en 2008, le secrétariat régional de l'organisation a achevé son installation à Panama – même s'il doit conserver une représentation à New York, afin de superviser ses activités liées à l'Organisation des Nations Unies.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Le « Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement » a organisé des ateliers et des dialogues au niveau local; il a également conçu un certain nombre de publications et de matériels d'information en vue de sensibiliser les parlementaires et les décideurs politiques aux questions de population et de développement; enfin, ce groupe a apporté une assistance technique directe sur ces sujets pour répondre à la demande de certains parlementaires. L'organisation a également sensibilisé ses membres aux mécanismes et au rôle des Nations Unies.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Lors de son installation à Panama – processus qui s’est déroulé en 2008 et 2009 –, l’organisation a provisoirement réduit sa participation aux activités des Nations Unies. Il faut noter toutefois que, dans ce contexte, le Groupe parlementaire interaméricain a géré un atelier parallèle au Cinquième Forum latino-américain et caribéen sur le sida et autres maladies sexuellement transmissibles, qui s’est tenu à Lima, en novembre 2009.

B. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

Depuis 2002, le Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUP) et le groupe parlementaire régional accueillent ensemble les réunions parlementaires internationales sur la mise en œuvre du Programme d’action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

C. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement »

Le Groupe parlementaire interaméricain pour la population et le développement a traité en priorité les objectifs des réunions nationales et régionales auxquelles il a participé, et a intégré ces objectifs aux ordres du jour de ses réunions de conseil, qui se sont tenues à Panama en octobre 2008, puis à Caracas en 2009.

5. International Council for Research and Innovation in Building and Construction (Conseil international pour la recherche et l’innovation dans le secteur du Bâtiment)

Statut spécial, 1954

I. Introduction

L’« International Council for Research and Innovation in Building and Construction » a été créé en 1953 en tant qu’association visant à stimuler et à faciliter la coopération et les échanges d’informations, au niveau international, entre tous les instituts publics de recherche, dans le secteur du bâtiment – notamment les établissements spécialisés dans la recherche technique. Ce conseil international dispose d’un réseau mondial de plus de 5 000 experts appartenant à quelque 500 organisations membres du Conseil.

Buts et objectifs de l’organisation

Cette organisation propose un réseau d’échanges et de coopération, au niveau international, en matière de recherche et d’innovation dans le secteur du bâtiment: il s’agit d’améliorer les processus et performances dans ce secteur de l’environnement

bâti. Le réseau est conçu comme une source pertinente de recherche et d'innovation, au niveau mondial, dans le secteur du bâtiment; il s'agit également d'un point d'accès fiable et efficace à l'ensemble de la communauté des chercheurs dans ce domaine, et d'un forum pour une défense positive et significative des intérêts du secteur du bâtiment, ainsi que pour un dialogue de la communauté mondiale des chercheurs dans ce domaine.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Cette organisation a été un partenaire actif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'initiative de cette entité pour des constructions viables; le « Conseil international » a également formé un partenariat avec cette initiative, en 2009.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Lors de la période d'élaboration du présent rapport, l'organisation s'est efforcée de soutenir la « Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes ». Au sein de l'organisation, un groupe d'intervention spécial sur la santé et l'environnement bâti – soutenu par l'Organisation mondiale de la santé – a été créé en 2009, afin de promouvoir des constructions et un environnement sains, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments; il s'agissait également de sensibiliser l'État à ces questions, et de stimuler la coopération entre différentes disciplines pertinentes.

B. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

En mars 2005, l'organisation et la Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie du PNUE signaient un accord valable pour 20 mois et concernant la viabilité des immeubles et constructions en Asie: il s'agissait de mettre en place, dans l'industrie du bâtiment asiatique, des pratiques, des méthodes, des politiques et des mécanismes de marché viables.

C. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement »

La déclaration d'intention de l'organisation porte notamment sur la promotion d'une collaboration appropriée avec d'autres organisations internationales engagées dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

6. International Council of Chemical Associations (Conseil international des Associations du secteur de la chimie)

Statut spécial, 1998

I. Introduction

L'« International Council of Chemical Associations » a été fondé en 1989 en vue de coordonner les activités et programmes d'intérêt général des entreprises et associations de l'industrie chimique. Les membres de ce conseil représentent des associations commerciales de chaque région du monde, ainsi que des entreprises engagées dans tous les secteurs de l'industrie chimique.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Cette organisation et ses membres sont engagés de manière active dans des domaines tels que la gestion des produits chimiques, les questions de régulation, le champ d'action des acteurs concernés, ou encore la défense des intérêts du secteur et les problèmes de communication.

B. Changements majeurs intervenus dans l'organisation

Cette organisation a été intégrée, le 26 mars 2010, à la législation belge, en tant qu'association à but non lucratif. À cet effet, l'organisation s'est dotée de nouveaux statuts et a modifié ses règlements.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

En 2002, cette organisation a participé au Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg, en Afrique du Sud; cette réunion au sommet visait à réduire, d'ici à 2020, les effets préjudiciables des produits chimiques sur la santé de l'homme et l'environnement. Dans ce contexte, le Conseil international des Associations du secteur de la Chimie a également participé à l'Approche stratégique de la Gestion des produits chimiques au niveau international, dans le cadre des conférences internationales de 2006 et 2009 sur le sujet. Le Conseil international a mené son action dans le cadre des initiatives « Responsible Care » (Gestion responsable) et « Global Product Strategy » (Stratégie mondiale en matière de produits). La première de ces initiatives (« Responsible Care ») est actuellement mise en œuvre par 53 associations, et l'ancien Secrétaire général des Nations Unies – M. Kofi Annan – l'a qualifiée de « modèle d'autorégulation » qui devrait inspirer d'autres secteurs industriels. Quant à la seconde initiative (« Global Product Strategy »), elle vise à évaluer et à faire progresser la gestion des produits chimiques, ainsi qu'à améliorer la communication et la transparence au sujet des dangers que peut représenter cette industrie.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentants du Conseil international des Associations du secteur de la Chimie ont participé à diverses réunions – notamment la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm, ainsi que les réunions du Conseil d'administration du PNUE, et de la Commission du développement durable, ou encore la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam et les réunions de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.

B. Activités liées aux «Objectifs du Millénaire pour le développement»

L'industrie chimique s'est engagée à préserver les ressources naturelles pour les générations à venir – notamment par la réduction des émissions de produits toxiques, la préservation des sources d'énergie et le développement des matériaux et matériels qui favorisent le développement durable, ou encore par le recours à des technologies et pratiques commerciales appropriées. L'industrie chimique contribue également à la recherche de solutions durables pour d'autres secteurs industriels, tels que ceux de l'énergie, des technologies de l'information, de la construction et des déchets.

7. International Federation of Inspection Agencies (Fédération internationale des Agences d'inspection)

Statut spécial, 2002

I. Introduction

L'« International Federation of Inspection Agencies » est une association commerciale qui s'adresse aux entreprises et organismes assurant une inspection au niveau mondial, et proposant également des services de tests et de certification. Cette fédération a été créée en 1982, et regroupe aujourd'hui quelque 37 sociétés d'inspection parmi les plus importantes du monde et qui couvrent tous les aspects des processus d'inspection et de tests – y compris la recherche de la qualité et de la sécurité.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Cette fédération internationale est une organisation à but non lucratif, chargée de l'examen et de l'amélioration des méthodes, des normes et des procédures et règles de sécurité qui sont celles des membres de la Fédération – et ce, dans l'intérêt de ces derniers et de leurs clients. La Fédération internationale des Agences d'inspection encourage la coopération entre les agences d'inspection, les laboratoires et secteurs connexes, dans le monde entier, et dans le but : a) de définir et coordonner des normes techniques et professionnelles, des méthodes d'inspection et de tests, ou encore des codes de conduite; b) d'améliorer l'efficacité et d'établir des normes de procédure; c) de définir des méthodes d'éducation et de formation

techniques; d) de représenter la profession auprès des États et des associations commerciales; enfin, e) de promouvoir une seule et même interprétation des conventions internationales relatives à la sécurité, et de contribuer à l'application de ces textes.

B. Changements majeurs survenus dans l'organisation

En 2009 et 2010, cette fédération a actualisé ses procédures d'application. À l'heure actuelle, un audit indépendant, constituant une tierce partie, procède à l'évaluation des nouveaux candidats et de diverses formes d'application des règles par les membres de la Fédération.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

A. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

L'organisation en question contribue aux travaux des Nations Unies en facilitant le commerce international. Cela consiste principalement à inspecter les produits qui font l'objet de ce commerce: il s'agit de garantir, par des avis experts, la conformité de ces produits avec les règles de sécurité, de protection de l'environnement et de qualité.

B. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement »

En favorisant un commerce libre et équitable – notamment en liaison avec l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation mondiale des douanes –, la Fédération internationale des Agences d'inspection s'efforce de soutenir le développement des pays émergents et de renforcer leur prospérité.

8. International Organization of Supreme Audit Institutions (Organisation internationale des Institutions supérieures d'Audit)

Statut spécial, 1998

I. Introduction

L'« International Organization of Supreme and Audit Institutions » (Organisation internationale des Institutions supérieures d'Audit) a été créée en 1953, en tant qu'organisation professionnelle regroupant les institutions supérieures d'audit des États membres des Nations Unies. Ces institutions jouent un rôle essentiel dans le processus d'audit des comptes et opérations d'un État, et pour la promotion d'une gestion saine des finances et comptes de l'État en question.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Cette organisation est indépendante et apolitique. Elle s'efforce de mettre en place une aide réciproque dans ce domaine, d'échanger idées et expériences, d'être l'instrument officiel des audits de comptes publics, dans l'ensemble de la communauté internationale, et de promouvoir un progrès permanent de ses membres.

B. Changements majeurs survenus dans l'organisation

Au cours de la période d'élaboration du présent rapport, les institutions supérieures d'audit du Monténégro, de Singapour et de la Serbie ont été acceptées en tant que membres à part entière de l'organisation. L'association des institutions supérieures d'audit francophones et l'organisation des institutions supérieures d'audit de langue portugaise y ont été également admises, en tant que membres associés. L'organisation internationale des institutions supérieures d'audit compte aujourd'hui 189 membres à part entière et 4 membres associés.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

En 2007, l'Organisation internationale des institutions supérieures d'audit et la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ont conçu un programme commun, qui devait être géré par l'institution d'audit de la République de Corée, afin de développer la coopération avec les Nations Unies. Sur cette base, un mandat et un programme de travail ont été agréés en 2008, et adoptés par le Conseil d'administration de l'organisation. Cette organisation et les Nations Unies ont organisé conjointement un certain nombre de symposiums sur des thèmes liés aux programmes de l'ONU, afin de développer et de renforcer les capacités et les institutions concernées, dans le monde entier.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentants de l'organisation ont participé à des réunions et des sessions de fond du Comité d'experts de l'administration publique, ainsi qu'à des réunions d'experts et des forums ad hoc organisés par le Département des affaires économiques et sociales.

B. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD)

Les thèmes des symposiums précités ont été déterminés en étroite liaison avec les OMD, et tous les efforts possibles sont déployés pour contribuer à un dialogue international au sujet des OMD et de leurs indicateurs.

9. International Young Catholic Students (Mouvement international des élèves et étudiants catholiques)

Statut spécial, 1998

I. Introduction

L'« International Young Catholic Students » est un mouvement d'élèves et d'étudiants qui opère dans les établissements d'enseignement secondaire et les universités.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Cette organisation regroupe 84 mouvements nationaux sur les cinq continents. On estime à trois millions le nombre total de ses membres (élèves et étudiants). L'organisation vise à permettre à ces jeunes gens de développer leur connaissance des questions mondiales et notamment sociales. Elle leur offre une formation informelle dans divers domaines d'importance majeure pour la jeunesse, pour permettre aux jeunes de s'engager de manière active vis-à-vis de l'environnement et de la société.

B. Changements majeurs survenus dans l'organisation

Dans le cadre des nouveaux statuts et structures internationaux de l'organisation, on a défini trois catégories de membres. Et, en 2007, un nouveau secrétariat international a été élu pour un mandat de quatre ans.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

En 2008, l'organisation a participé aux cérémonies de commémoration du sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle a également pris part à la neuvième session spéciale du Conseil des droits de l'homme.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a participé à différentes sessions du Conseil des droits de l'homme, à la Conférence mondiale de 2008 sur l'Enseignement supérieur (qui s'est tenue à Paris), au Sommet mondial de la FAO sur la sécurité alimentaire (qui s'est tenu en novembre 2009), à la Semaine d'action mondiale pour l'éducation de l'UNESCO (21-26 avril 2008), au Sixième Forum de l'UNESCO sur la Jeunesse (qui a eu lieu à Paris, du 1^{er} au 3 octobre 2009), et à la trente-cinquième Conférence générale de l'UNESCO (à Paris, du 6 au 23 octobre 2009).

B. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

L'organisation « International Young Catholic Students » prend part activement à la consultation collective d'ONG, par l'UNESCO, dans le cadre du Programme « L'éducation pour tous ».

C. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD)

En 2007, cette organisation a dirigé une « Session de formation mondiale » en Ouganda. Cet événement a réuni 161 élèves, étudiants et orateurs venus de 53 pays; il s'agissait essentiellement de promouvoir les OMD, en particulier en matière de sida, de protection de l'environnement, de solidarité mondiale et de prévention/résolution des conflits. La campagne mondiale de l'organisation, intitulée « Combattre la pauvreté – Établir la paix » et axée sur les OMD, a été officiellement adoptée par le « World Council of Churches » (Conseil mondial des Églises). En ce qui concerne l'année 2008, le principal thème adopté par l'organisation a été l'environnement et le réchauffement climatique. Une session de formation internationale s'est tenue à Creil, en France : y participaient 60 élèves et étudiants venus du monde entier, sur le thème : « L'écologie durable: une réalité pour la planète, un défi pour la jeunesse ». En 2009, le thème principal a été la pauvreté et la paix. Des sessions de formation ont été organisées au Kenya, au Lesotho et au Zimbabwe, à l'intention d'élèves et d'étudiants. Une autre session de formation a également eu lieu – au Moyen-Orient, cette fois –, sur le thème « La jeunesse étudiante: une nouvelle culture pour une paix durable»; cette session se tenait très précisément au Liban, avec la participation de jeunes élèves et étudiants venus d'Égypte, de Jordanie, du Liban, de la République arabe syrienne et de Palestine, et une participation spéciale de l'Irak. En 2006, l'organisation «International Young Catholic Students» avait géré des programmes d'échanges et de présentation pour ses membres belges et vietnamiens, dans le but de mettre en place des partenariats mondiaux. En 2007, les membres de l'organisation représentant l'Allemagne avaient lancé une campagne d'éducation de fond sur l'éducation en Afrique.

10. JMJ Children's Fund of Canada (Fonds canadien pour l'enfance des JMJ)

Statut spécial, 1998

I. Introduction

« JMJ Children's Fund of Canada » est une organisation caritative à but non lucrative, qui vient en aide aux enfants n'ayant pas d'autres ressources.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Pour l'essentiel, cette organisation apporte l'éducation, et fournit également des produits alimentaires et des médicaments.

B. Changements majeurs survenus dans l'organisation

En 2009, cette organisation canadienne a également opéré en Afrique du Sud et en Ouganda.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

« JMJ Children's Fund of Canada » a fourni des produits alimentaires et des soins nutritionnels à quelque 540 bébés et enfants au Ghana, en Haïti, en Inde, au Malawi, au Nigeria, aux Philippines et en Afrique du Sud. Cette organisation a également fourni des matériels scolaires et éduqué des jeunes filles et jeunes gens de ces mêmes régions (à noter, cependant, que l'orphelinat indien « Rosa Mystica » est réservé aux filles). Au Malawi et en Afrique du Sud, l'organisation a mis en place, dans les établissements scolaires, des programmes de prévention du sida. Au Malawi, quelque 3000 élèves d'établissements des diocèses catholiques en ont bénéficié. À Johannesburg, en Afrique du Sud, en 2007, l'organisation a mis en place un programme de formation afin d'aider les enseignants et les travailleurs sociaux à suivre de près les enfants. Ce programme est toujours en cours: y ont participé, à ce jour, quelque 5 500 jeunes.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentants de l'organisation ont pris part à un certain nombre de conférences, au siège des Nations Unies, à New York – notamment les cinquantième et cinquante-troisième sessions de la Commission de la condition de la femme, entre 2006 et 2009. L'organisation « JMJ Children's Fund of Canada » a également participé à un débat de haut niveau sur les incidences des tendances mondiales actuelles sur le développement, et en particulier sur les questions de santé publique – débat qui s'est tenu à Genève, en juillet 2007.

B. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD)

L'organisation canadienne a contribué à la réalisation des OMD dans sept pays: le Ghana, Haïti, l'Inde, le Malawi, le Nigeria, les Philippines et l'Afrique du Sud.

Objectif 1. Une aide alimentaire ou nutritionnelle a été apportée à quelque 540 bébés et enfants.

Objectif 2. Au total, 858 matériels scolaires ont été distribués.

Objectif 3. Des possibilités d'éducation ont été offertes aux filles et aux garçons dans tous les secteurs géographiques couverts (à noter, à ce sujet, que seul un orphelinat indien ne comptait que des filles).

Objectif 6. Des programmes de prévention du sida ont été mis en œuvre au Malawi et en Afrique du Sud.

11. Kids First Fund (Fonds « Les enfants d’abord »)

Statut spécial, 2006

I. Introduction

L’organisation «Kids First Fund» vient en aide aux enfants maltraités et abandonnés; elle protège les enfants de la maltraitance, et responsabilise les jeunes adultes et les familles, en leur offrant des perspectives d’avenir positives. «Kids First Fund» opère dans des pays à faibles ressources. Cette organisation soutient des programmes d’éducation de professionnels qui s’occupent des enfants, tels que les policiers, les magistrats, les travailleurs sociaux et les procureurs chargés de statuer sur les questions de violence à l’égard des enfants.

A. Buts et objectifs de l’organisation

Cette organisation est basée aux États-Unis. Il s’agit d’une organisation à but non lucratif, qui a pour ambition de répondre aux besoins d’enfants sexuellement et physiquement maltraités, ou encore d’enfants abandonnés ou négligés. À l’heure actuelle, l’organisation « Kids First Fund » concentre ses efforts et ses ressources sur la Lettonie et la République de Moldavie – et en particulier sur les zones rurales de ces pays, largement marquées par la pauvreté. Dans ce contexte, la recherche de crédits se fait dans le monde entier, et en particulier aux États-Unis et au Canada. « Kids First Fund » collabore étroitement avec le gouvernement letton et les services sociaux locaux.

B. Changements majeurs survenus dans l’organisation

En 2008, cette organisation a intégré la République de Moldavie à ses programmes.

II. Contribution de l’organisation aux travaux des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L’organisation « Kids First Fund » n’a pas été en mesure de participer à des réunions des Nations Unies, en raison de contraintes financières et d’un manque de temps pour s’y préparer. Toutefois, cette organisation a été l’une des premières ONG à répondre à l’appel lancé par le Réseau des sociétés civiles du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies en vue de connaître les meilleures pratiques. « Kids First Fund » a présenté un rapport intitulé « Les enfants oubliés de Moldavie », et a fait connaître à la communauté des ONG sa méthodologie en huit points.

B. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

« Kids First Fund » a collaboré avec les représentants de l'UNICEF en République moldave pour étudier la création éventuelle d'un système de subventions dans le pays. Le bureau local de l'UNICEF a également participé au processus d'un second programme du même type, au bénéfice d'un autre pays. En outre, le conseil d'administration de cette organisation a répondu à la crise haïtienne par une subvention d'urgence, destinée à aider les enfants frappés par le tremblement de terre du début de l'année 2010. Un don de 5 000 dollars a été fait au Fonds des États-Unis pour l'UNICEF. De plus, l'organisation a également collaboré avec l'UNICEF afin de mieux faire connaître, dans le cadre de son Rapport annuel de 2009, ses activités liées à Haïti.

C. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD)

Le « Refuge familial » créé et soutenu par l'organisation en Lettonie propose une formation professionnelle à des mères et, parallèlement, une protection de leurs enfants. Ce centre s'efforce également d'apprendre aux femmes à devenir autonomes, motivées et fières d'elles-mêmes. C'est, en Lettonie, le premier centre qui offre un hébergement pour la nuit à des femmes victimes de violences domestiques, et n'ayant pas d'enfants. L'organisation « Kids First Fund » va entamer un projet, échelonné sur trois ans, avec le concours d'une ONG locale, dans les zones rurales de la Lettonie : il s'agira d'identifier les enfants qui risquent d'être victimes de traites, ou qui ont été abandonnés par des parents partis travailler à l'étranger.

12. Macedonian Center for International Cooperation (Centre macédonien pour la coopération internationale)

Statut spécial, 2006

I. Introduction

Le « Centre macédonien pour la coopération internationale » est une organisation de la société civile qui a foi dans la paix, l'harmonie et la prospérité du peuple macédonien, des Balkans et de l'ensemble de la planète. Ce centre a été fondé en 1993.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Cette organisation a pour mission de conduire le processus de changement, en proposant des solutions nouvelles et différentes aux problèmes de société. Ce processus est fondé sur les principes de participation, de transparence, de tolérance, d'esprit d'entreprise, de viabilité et d'égalité des chances. Il vise certaines catégories, telles que les communautés ethniques et religieuses et les minorités, les femmes, les enfants et la jeunesse, les populations rurales, les personnes handicapées et placées en institution – en fait, tous les groupes à risque.

B. Changements majeurs survenus dans l'organisation

En 2008, le « Centre macédonien pour la coopération internationale » a adopté de nouvelles priorités pour le long terme, de nouveaux statuts et un plan à moyen terme pour la période 2008-2011. Dans ce contexte, des élections ont eu lieu afin de déterminer la nouvelle composition de cette organisation, et une nouvelle instance de direction a été constituée.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Ces quatre dernières années, l'organisation a mis en œuvre 60 programmes, recouvrant 1 508 projets, pour un budget global de 57,6 millions de dollars. Une grande partie des activités du « Centre macédonien pour la coopération internationale » contribue au programme du Conseil économique et social. Les programmes du Centre macédonien sont notamment les suivants : a) gestion de la Fondation macédonienne pour le développement des entreprises – organisme à but non lucratif, créé en 1998 par le Centre macédonien, et qui consent des prêts et fournit des garanties par le biais d'intermédiaires commerciaux et financiers, par le renforcement des capacités des institutions financières, des entrepreneurs et des associations patronales, et, enfin, par un soutien aux Chambres de commerce; b) gestion du Réseau de développement de la société civile dans les Balkans – réseau composé de 12 organisations de la société civile de neuf pays des Balkans, et créé en 2001, dans le but de contribuer au développement et au renforcement de la coopération avec les organisations de la société civile de la région; c) mise en œuvre de projets de modernisation de l'éducation, dans le sens d'une amélioration des programmes d'enseignement et des compétences des enseignants; d) établir des ponts entre les différentes religions, en Macédoine, afin d'améliorer la compréhension mutuelle des communautés religieuses du pays et la compréhension de ces questions par la population macédonienne en général. Parmi les autres activités du « Centre macédonien pour la coopération internationale », citons encore les programmes d'échange de maîtres de conférence et d'étudiants, les expositions d'objets religieux, l'offre de services religieux, ou encore l'organisation de camps et d'ateliers d'été.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le « Centre macédonien pour la coopération internationale » n'a pas directement participé aux travaux du Conseil économique et social; en revanche, il a effectivement pris part aux activités des institutions des Nations Unies en Macédoine et dans l'ensemble de la région.

B. Collaboration avec divers organes des Nations Unies

L'organisation macédonienne en question est membre du Conseil consultatif des Nations Unies pour la société civile en Macédoine. Toujours en Macédoine, l'organisation a effectué – en 2008 – deux missions d'évaluation au nom de

l'UNICEF; elle a également participé au Programme d'élaboration d'un Index de la société civile des Nations Unies – auquel elle contribue au sein du Comité consultatif.

C. Activités liées aux « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD)

Les programmes du Centre macédonien visent à éliminer la pauvreté, à aider au développement et à traiter des questions de santé, de protection sociale, d'emploi et d'éducation. Cette organisation met en œuvre des projets d'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les écoles primaires, ainsi que d'amélioration des compétences des enseignants; elle y fait participer les catégories les plus marginalisées du système scolaire. Parmi les autres projets mis en œuvre, citons l'offre d'eau potable et d'équipements d'hygiène aux régions rurales, l'amélioration des infrastructures des communautés et des conditions de vie locales, ou encore le soutien à l'investissement économique grâce à un important système de crédit.

13. Network « Earth Village » (Réseau « Village mondial »)

Statut spécial, 2002

I. Introduction

Le réseau « Network Earth Village » s'est engagé à mettre en place un environnement durable au Japon, mais également sur toute la planète. Ce réseau s'est constitué en 1991 et, à la date du mois de décembre 2009, il comptait, au Japon, quelque 10 000 membres officiellement inscrits.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Cette organisation vise à établir, dans l'ensemble du Japon, de petites communautés autonomes en termes de ressources alimentaires et énergétiques. Elle étudie également les politiques de l'environnement et de l'énergie, ainsi que les méthodes de réduction des émissions de dioxyde de carbone. Le Réseau « Earth Village » organise également, chaque année, une centaine de conférences et d'ateliers, et a vendu plus de 33 000 publications sur le sujet et sur des thèmes connexes.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Le réseau « Earth Village » souhaite éduquer les collectivités japonaises au sujet des problèmes mondiaux de société et d'environnement. Il a participé aux activités nationales liées à l'« Appel mondial pour agir contre la pauvreté », soutenu par une soixantaine d'entités japonaises à but non lucratif. Le réseau « Earth Village » a également mené – toujours au Japon – une campagne pour le contrôle

des armes: cela a permis de recueillir plus d'un million de signatures – liste qui a été adressée à M. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies.

Collaboration avec divers organes des Nations Unies

Le réseau « Earth Village » a fait des donations au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, au PAM (le Programme alimentaire mondial) et au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de soutenir les aides d'urgence – notamment la fourniture de matériels médicaux aux victimes des tremblements de terre survenus en Chine et en Indonésie, l'envoi de nourriture et de divers équipements aux victimes du cyclone qui a frappé Myanmar, ou encore la mise en œuvre de projets de protection de l'environnement en Zambie et la fourniture d'équipements de cuisine au Tchad, au Darfour, au Népal et au Soudan.
